

LA GRILLE DES JUSTIFICATIFS

Pour être constitué, un contrat de crédit doit comporter des documents relatifs à l'emprunteur et au co-emprunteur.

↓ Documents	Montant →	
	Jusqu'à 3.000,00 €	Plus de 3.000,00 €
Carte Nationale d'Identité ou Passeport* (France + UE), Titre de Séjour* (-10 ans : valide jusqu'à la fin du contrat).	OUI	OUI
RIB à l'adresse du contrat** (format IBAN)	OUI	OUI
Justificatif de revenu : Salarié : dernier bulletin de salaire Non salarié : dernier avis d'imposition	NON	OUI
Justificatif de domicile : <u>facture de – 3 mois</u> énergie, eau, téléphone, mobile, FAI	NON**	OUI

* En cours de validité

**En cas de RIB sans adresse, le client doit fournir son dernier justificatif de domicile.